



CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratifs puis validée ou pas par les instances territoriales. Une réponse vous est apportée dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquises grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 175 heures

Temps en entreprise : 0

Temps complet : 175 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 2 668 €

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 35510 Diplôme Titre Professionnel Agent de maintenance du bâtiment

Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement 19-04-2026



Date de validité du titre : 20/04/2021 au 19/04/2026

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

- **Suite de parcours**

titre professionnel plaquiste-plâtrier
titre professionnel peintre en bâtiment
titre professionnel installateur thermique et sanitaire
titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment

- **Débouchés**

Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux
Agent de maintenance multi techniques immobilières
Agent polyvalent d'entretien
Agent polyvalent du service de maintenance Factorum
Ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment (6 mois de la sortie de la formation)

Ouvrier qualifié

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.
Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Programme de formation**

CCP2 - Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr
Tél : 03 20 68 33 59
103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025



**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet
des résultats des formations dispensées dans le centre**

